



# Formation Contrôle Automobile

Siège social FCA : rue Barthélémy Thimonnier 42300 Mably  
tél : 04 77 44 27 17 / fax : 04 77 44 27 19 / <http://www.contrôle-technique.org>

## PROGRAMME DE FORMATION

<b>Intitulé du stage</b>	<b>Formation de maintien de la qualification contrôleurs techniques de véhicules Poids Lourds 2014 (Q1/Q2/Q3)</b>
<b>Référence du stage</b>	FCA-14-PL-MQTV-35H-V03-I00
<b>Stagiaire</b>	<i>Se référer à la convention</i>
<b>Objectifs</b>	Action de formation continue de maintien de qualification de contrôleur technique poids lourds conformément aux prescriptions du §2, section 1 et 2 de l'annexe IV de l'AM du 27/07/2004 modifié
<b>Public visé</b>	Contrôleur technique poids lourds
<b>Moyens d'encadrement</b>	Un formateur du FCA pour la partie de formation théorique en salle et formation pratique en atelier.
<b>Référence des sous-traitants</b>	Sans objet
<b>Dispositions de sélection et de supervision des Établissements qui accueillent les stagiaires</b>	Sans objet
<b>Moyens pédagogiques formation en salle</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Ordinateur portable (formateur) ;</li><li>- Dispositif de vidéo projection (formateur) ;</li><li>- Liaison ADSL</li><li>- Tableau blanc</li><li>- Suivant les modules, un micro ordinateur par groupe de 2 stagiaires ;</li><li>- Carte USB pour chaque stagiaire contenant l'ensemble des cours (pdf) et des textes réglementaires en vigueur (Code de la route, directives, arrêtés, SR/V, RT,...).</li></ul>
<b>Moyens pédagogiques formation pratique</b>	Centres de contrôle technique partenaires équipés : <ul style="list-style-type: none"><li>- Opacimètre / lecteur OBD</li><li>- Banc de freinage</li><li>- Plaques à jeux</li><li>- Réglophare</li><li>- Ohmmètre</li><li>- Système informatique avec liaison ADSL</li><li>- Fosse de contrôle</li></ul>
<b>Suivi de l'exécution du programme</b>	Feuilles d'émargement signées par demi-journée par le stagiaire et à l'issue du stage par le formateur.
<b>Document de suivi des stagiaires</b>	Sans objet
<b>Contrôle de connaissance</b>	1 Test de fin de stage par qualification (Q1,Q2,Q3).
<b>Critères de validation</b>	Validation de la formation pour une note minimum de 15/20.
<b>Attestation de stage</b>	Les attestations de stage sont établies conformément aux

*Nota : Suivant les thèmes abordés, divers supports de cours ou d'enregistrements au format papier peuvent être remis aux stagiaires.*



# Formation Contrôle Automobile

Siège social FCA : rue Barthélémy Thimonnier 42300 Mably  
 tél : 04 77 44 27 17 / fax : 04 77 44 27 19 / <http://www.contrôle-technique.org>

	prescriptions de l'instruction technique SR/V/032 et des prescriptions de l'arrêté du 27/07/2004 modifié.
<b>Type d'action de formation</b>	(Au sens de l'article L 6313-1 du Code du Travail), entretien ou perfectionnement des connaissances.
<b>Date (s)</b>	<i>Se référer à la convention</i>
<b>Durée</b>	35 heures (24 heures Q1, 4 heures Q2 et 7 heures Q3).
<b>Lieu</b>	<i>Se référer à la convention</i>
<b>Horaires du stage</b>	Lundi de 13h30 à 17h30. Mardi au jeudi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Vendredi de 08h00 à 12h00.

*Nota : Les horaires pourront être modifiés par le formateur ou le tuteur durant la formation, sans que la durée initiale totale du stage ne soit modifiée.*

## Contenu de la formation / Programme

Référence module	Intitulé module	Durée
Module 1	<b>Module technique général</b>	14 heures
Module 2	<b>Module spécifique</b>	10 heures
Module 3	<b>Module Q2</b>	4 heures
Module 4	<b>Module Q3</b>	7 heures
Durée totale :		<b>35 heures</b>

## Contenus et durées des modules de formation

### Module 1 : Module technique général : 14 heures

Matière	Durée	Sujet / contenu
<b>1.1 Evolutions réglementaires</b>	1 heure	Passage en revue des textes réglementaires impliquant une évolution sur la réglementation du contrôle technique poids lourds
<b>1.2 Fonction freinage</b>	3 heures	Relecture des textes et TD sur l'analyse des résultats
<b>1.3 Fonction pollution</b>	2 heures	Méthodes de contrôle suivant les types de véhicules, cas particuliers
<b>1.4 Fonction éclairage - signalisation</b>	4 heures	Relecture des textes et TP sur l'utilisation de réglophares conforme à la norme NF-R-63-801 complétée par le cahier des charges SRV 41 avec manipulation
<b>1.5 Fonction châssis</b>	2 heures	Châssis et accessoires : bennes, grues, hayons
<b>1.6 Fonction équipements</b>	2 heures	Rappels sur les limiteurs, chronotachygraphes, attelages, sellettes

### Module 2 : Module spécifique : 10 heures

Matière	Durée	Sujet / contenu
<b>2.1 Accueil / présentation</b>	20 min	Présentation de la formation.
<b>2.2 Hiérarchie des normes</b>	1 heure	Le principe de la hiérarchie des normes. Qu'est-ce qu'une recommandation, un règlement, une décision, une directive, un décret, un arrêté, une



# Formation Contrôle Automobile

Siège social FCA : rue Barthélémy Thimonnier 42300 Mably  
 tél : 04 77 44 27 17 / fax : 04 77 44 27 19 / <http://www.contrôle-technique.org>

		convention, une instruction...
<b>2.3 17020 version 2012</b>	3 heures	Pourquoi la norme NF EN ISO/CEI 17020 a évolué. Transition de la version 2005 à la version 2012 de la norme NF EN ISO/CEI 17020. Nouvelles exigences de la norme et celles qui changent ou disparaissent.
<b>2.4 Technologie des VE-VH</b>	35 min	Informations sur le marché des VE/VH Fonctionnement et architecture des VE/VH Les technologies de batteries présentes sur le marché Les risques liés aux batteries de traction La réglementation automobile Les points de contrôle et méthode Les guides ERG destinés aux secours
<b>2.5 Risques électriques - Pourquoi l'habilitation</b>	25 min	Rappels sur les risques électriques. Pourquoi le contrôle doit disposer d'une habilitation.
<b>2.6 Liaison au sol</b>	45 min	Terminologie organes mécaniques liés à la liaison au sol Système de blocage de la suspension de l'essieu arrière Les pneumatiques : homologation et marquage Méthodes du contrôle, points de contrôle de la fonction Rappels des prescriptions de la SR/V/P14
<b>2.7 Direction</b>	25 min	Définition et étude du fonctionnement des organes et équipements liés à la direction et systèmes d'assistance Méthodes de contrôle pour l'ensemble de la fonction Les points de contrôle de la fonction Rappels des prescriptions de la SR/V/P15
<b>2.8 Pratique</b>	3 heures	Formation pratique dans un centre de contrôle. Suivi d'un contrôle, mise en application des rappels faits sur les fonctions étudiées en salle. Rappels sur l'utilisation, manipulation, du matériel de contrôle et informatiques. Suivi complet d'une visite technique au minima sur un TMA.
<b>2.9 Test Q1</b>	30 min	Test de validation Q1 et correction

## Module 3 : Module Q2 : 4 heures

Matière	Durée	Sujet / contenu
<b>3.1 La réception des véhicules TCP</b>	15 min	Comment sont réceptionnés les véhicules de transport en commun. Réception européenne et réception Française.
<b>3.2 Transport en commun de personnes</b>	3 h 15	Rappels sur les points de contrôle fonctions 10, partie B de l'arrêté du 27 juillet 2004 modifié et SR/V/P33. * Si possible, suivi complet d'une visite technique sur un véhicule TCP.

\* Dans la mesure du possible et suivant les véhicules présents sur le centre le jour de la pratique.

<b>3.3 Test Q2</b>	30 min	Test de validation Q2 et correction
--------------------	--------	-------------------------------------

## Module 4 : Module Q3 : 7 heures

Matière	Durée	Sujet / contenu
---------	-------	-----------------



# Formation Contrôle Automobile

Siège social FCA : rue Barthélémy Thimonnier 42300 Mably  
 tél : 04 77 44 27 17 / fax : 04 77 44 27 19 / <http://www.contrôle-technique.org>

<b>4.1 ADR / TMD</b>	35 min	Rappels sur les commandes de sécurité et anti - emballement, les équipements électrique, les équipements des véhicules EXIII et MEMU. Les épreuves de citernes.
<b>4.2 Transport de marchandises dangereuses</b>	5 h 55	Rappels sur les points de contrôle fonctions 15, partie B de l'arrêté du 27 juillet 2004 modifié et SR/V/P34. * Si possible, suivi complet d'une visite technique sur un véhicule TMD.

\* Dans la mesure du possible et suivant les véhicules présents sur le centre le jour de la pratique.

<b>4.3 Test Q3</b>	30 min	Test de validation Q3 et correction
--------------------	--------	-------------------------------------

## Parties du programme et temps prévus en FAD

Module	Durée	Matière
Module 2.4	35 minutes	Technologie des VE-VH
Module 2.5	25 minutes	Risques électriques - Pourquoi l'habilitation
Module 2.6	45 minutes	Liaison au sol
Module 2.7	25 minutes	Direction
Module 3.1	15 minutes	La réception des véhicules TCP
Module 4.1	35 minutes	ADR / TMD
Durée totale :		<b>3 heures</b>

## Parties du programme et temps prévus en TD

Matière	Durée	Sujet / contenu
Module 1.2 Fonction freinage	1 h 30	Exercice de freinage sur l'analyse des résultats
Durée total :		<b>1 h 30</b>

## Parties du programme et temps prévus en atelier

Matière	Durée	Sujet / contenu
Module 1.4 Fonction éclairage - signalisation	2 heures	L'utilisation de rétrophares conforme à la norme NF-R-63-801 complétée par le cahier des charges SRV 41 avec manipulation
Module 2.8 Pratique	3 heures	Formation pratique dans un centre de contrôle. Suivi d'un contrôle, mise en application des rappels Suivi complet d'une visite technique.
Durée totale :		<b>5 heures</b>



# Formation Contrôle Automobile

Siège social FCA : rue Barthélémy Thimonnier 42300 Mably  
tél : 04 77 44 27 17 / fax : 04 77 44 27 19 / <http://www.contrôle-technique.org>

## Planning de la formation

**FAD réalisée  
préalablement à formation  
en FFP**

Durée : 3h00

**F  
A  
D**

- 2.4 Technologie des VE-VH
- 2.5 Risques électriques - Pourquoi l'habilitation
- 2.6 Liaison au sol
- 2.7 Direction
- 3.1 La réception des véhicules TCP
- 4.1 ADR / TMD

**Jour 1**  
Lundi  
13h30 - 17h30

- 2.1 Accueil et présentation
- 2.3 17020 version 2012

**Jour 2**  
Mardi  
08h00 - 17h30

- 1.1 Evolutions réglementaires
- 2.2 Hiérarchie des normes
- 1.2 Fonction freinage
- 1.3 Fonction pollution
- 1.4 Fonction éclairage - signalisation

**Jour 3**  
Mercredi  
08h00 - 17h30

- 1.4 Fonction éclairage - signalisation
- 1.5 Fonction châssis
- 1.6 Fonction équipements
- 2.9 Test Q1 et correction
- 2.8 Formation pratique

**Jour 4**  
Jeudi  
08h00 - 17h30

- 2.8 Formation pratique
- 3.2 Transport en commun de personnes
- 3.3 Test Q2 et correction
- 4.2 Transport de marchandises dangereuses

**Jour 5**  
Vendredi  
08h00 - 12h00

- 4.2 Transport de marchandises dangereuses
- 4.3 Test Q3 et correction
- Bilan de la formation

**P  
R  
E  
S  
E  
N  
T  
I  
E  
L**